



RÈGLEMENT DU CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES 2022

« ZOOM ! SUR BLAVOZY »

ORGANISATION ET DATES DU CONCOURS :

La commune de BLAVOZY organise un concours photographique, libre et gratuit.

Le concours se déroulera du 1^{er} avril au 30 septembre 2022 minuit.

Pour cette deuxième édition, le thème choisi est :

« *La vie du village* »

Tentez de nous éblouir avec vos plus beaux clichés !

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

- Ce concours gratuit est ouvert à tous les photographes amateurs (avec autorisation parentale pour les mineurs), à l'exclusion des membres du jury.
- Une seule participation proposant jusqu'à quatre photos par personne est autorisée.
- La photographie doit être prise exclusivement sur la commune de BLAVOZY
- La photographie devra être envoyée au format numérique « JPG » en pièce jointe d'un email à : concoursphoto@blavozy.fr :
 - La taille de la photo sera à minima de 2000 x 3000 pixels.
 - Le nom du fichier photo devra être sous la forme « nom-prénom.jpg ».
 - L'objet de l'email sera sous la forme : concours photo-nom-prénom-titre de l'œuvre.
 - Le corps de l'email comprendra :
 - La date et le lieu précis de la prise de vue,
 - Le nom, prénom, adresse postale et n° de téléphone du participant,
 - L'adresse email du participant.

COMPOSITION DU JURY :

Le jury sera composé de photographes professionnels et amateurs. Il statuera sous la présidence de Monsieur le Maire Franck PAILLON.

CRITÈRES DE SÉLECTION :

Les photographies seront évaluées sur leur originalité, sur leur valeur technique et artistique.

PRIX :

Un prix sera attribué aux trois premiers clichés sélectionnés :

- Un bon d'achat de 100 euros dans un magasin de matériel de photographie sera attribué au premier prix.
- Un bon d'achat de 80 euros dans un magasin de matériel de photographie au deuxième prix.
- Un bon d'achat de 50 euros dans un magasin de matériel de photographie au troisième prix.

Le prix gagné ne pourra en aucun cas être échangé contre de l'argent ou un autre prix.

EXPOSITION DES ŒUVRES :

Les photographies seront exposées le jour de la remise des prix.
Elles pourront également être exposées dans d'autres espaces publics (au centre socio culturel, à la médiathèque, à la mairie, ...)

ANNONCE DES RÉSULTATS :

Les participants seront informés par email des résultats courant octobre 2022.
Les résultats seront publiés sur le site de la Mairie après la remise des prix.

REMISE DES PRIX :

Les participants seront conviés à la remise des prix à une date qui leur sera précisée en temps voulu.

DROIT À L'IMAGE :

Chaque participant déclare être l'auteur de la photographie soumise et reconnaît également avoir obtenu préalablement les autorisations nécessaires à sa diffusion.
Les images pourront être utilisées, sans contrepartie aux participants, sur des documents propres à la commune (bulletin municipal ou autres).

OBLIGATIONS :

La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement par les concurrents, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.
Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature.

BULLETIN DE PARTICIPATION

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES 2022

« La vie du village »

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél :

Email :

Date de naissance :

.....

Souhaite participer au concours photographique 2022 organisé par la Mairie de BLAVOZY du 1^{er} avril au 30 septembre 2022 minuit.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepte les conditions.

J'autorise la Mairie de BLAVOZY à utiliser mes photographies (l'auteur sera cité).

Fait à Blavozy, le

Signature du candidat

Pour les participants mineurs, merci de faire compléter l'autorisation ci-dessous par le représentant légal.

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Agissant en qualité de représentant légal,
autorise mon enfant référencé ci-dessus à participer au concours photographique organisé par la mairie de Blavozy.

Fait à Blavozy, le

Signature